



Conseil de sécurité

Distr. générale
29 juillet 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 29 juillet 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer au paragraphe 32 de la résolution [2498 \(2019\)](#) du Conseil de sécurité, dans laquelle celui-ci m'a prié de lui rendre compte de tout nouveau progrès accompli vers la normalisation des relations entre Djibouti et l'Érythrée. C'est la troisième fois que j'adresse une mise à jour au Conseil sur la question depuis l'adoption de la résolution [2444 \(2018\)](#), en novembre 2018.

Comme je l'ai expliqué dans mon précédent courrier sur la question, la dynamique politique dans la Corne de l'Afrique a pris un nouveau tour sous l'effet du rapprochement entre l'Érythrée et l'Éthiopie en 2018 et les ouvertures diplomatiques associant Djibouti, l'Érythrée, l'Éthiopie et la Somalie – signe que la région, dotée de vastes ressources et d'économies à la croissance la plus rapide d'Afrique, était prête pour une coopération et un compromis. Aujourd'hui, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) ajoute aux défis auxquels la région devait déjà faire face, tels que l'insécurité alimentaire ou les effets des changements climatiques. Alors que les États Membres s'attellent, comme on peut le comprendre, à parer aux conséquences de la COVID-19 et à protéger la santé de leurs populations, la pandémie marque un ralentissement dans la mise en œuvre de certains des engagements régionaux.

Nous sommes au fait des contacts qui ont eu lieu, au niveau ministériel, entre Djibouti et l'Érythrée en février 2020, dans le cadre de la réunion des ministres des finances de l'initiative de la Corne de l'Afrique, qui avait pour but de promouvoir l'intégration économique et la coopération régionale. Des hauts fonctionnaires des deux pays ont également participé à la 23^e réunion du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique orientale de la Commission économique pour l'Afrique, tenue à Asmara en novembre 2019, qui était elle aussi axée sur l'intégration régionale. Il convient également de relever la coopération entre Djibouti et l'Érythrée dans la lutte contre l'invasion actuelle de criquets pèlerins, notamment la participation des deux pays aux travaux de la Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région centrale, qui est une commission de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Si des échanges, bienvenus, ont certes eu lieu dans le contexte des activités et de l'intégration régionales, nous ne sommes toutefois pas au courant de contacts bilatéraux qui se seraient tenus, à un haut niveau, entre les deux pays depuis 2018.

Les divergences entre Djibouti et l'Érythrée, signalées lors de la précédente séance d'information tenue en août 2019, demeurent. Djibouti considère que les questions non réglées avec l'Érythrée représentent une menace pour la paix et la



sécurité intérieures et reste d'avis que le différend frontalier qui l'oppose à l'Érythrée devrait être réglé par la voie d'un arbitrage international contraignant. Par ailleurs, Djibouti craint toujours pour le sort de ses soldats portés disparus depuis les affrontements frontaliers de 2018. L'Érythrée quant à elle soutient que ses relations avec Djibouti ne constituent pas une menace pour la paix régionale et internationale et se dit confiante dans la capacité de la région de contribuer à la normalisation des relations. L'Érythrée continue de souligner la nécessité, pour l'ONU et les autres partenaires internationaux, de reconnaître la trajectoire encourageante dans laquelle sont engagées les relations interétatiques dans la Corne de l'Afrique et de poursuivre une approche globale à l'appui des efforts déployés par la région pour parvenir à une paix et à un progrès économique durables.

En dépit de ces divergences, Djibouti et l'Érythrée ont continué d'agir de manière responsable et, si les relations bilatérales n'ont pas marqué d'amélioration apparente, elles ne se sont pas non plus dégradées. Je suis heureux de constater que les deux pays ont préservé la paix et la sécurité le long de leur frontière commune, aucun incident n'y ayant été signalé.

J'espère que l'esprit de coopération régionale qui s'est manifesté face aux défis communs, tels que l'invasion de criquets pèlerins ou la pandémie de COVID-19 et ses retombées, continuera d'inciter à l'amélioration des relations interétatiques dans la région de la Corne de l'Afrique. J'espère en outre que, dans le cadre de ce processus, et avec le soutien de leurs amis dans la région et au-delà, Djibouti et l'Érythrée normaliseront pleinement leurs relations. À nouveau, sachez que je reste disposé, si les deux parties en font la demande, à proposer mes bons offices.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) António **Guterres**
